



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20240327-DEL202408-DE
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **04 AVR. 2024**

Publié le : **04 AVR. 2024**

La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2024.008

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 20 mars, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, , CINDY BOURGUIGNON, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, PIERRE BARROS, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, DIDIER EISCHEN, GABRIEL N'GOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

LEONOR SERRE A BLAISE ETHODET-NKAKE, PATRICK MULLER A JACQUELINE HAESINGER, JEAN-MARIE MAILLE A PIERRE BARROS, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, SONIA LAJIMI A JEANICK SOLITUDE, TANIA KITIC A MICHEL NUNG, PAULETTE DORRIERE A FLORENCE LEBER, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DAVID FELICIE A GABRIEL N'GOMA

ABSENTS :

GILDO VIERA, DJAMILA AMGOUD

Pierre BARROS est élu secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 2 : ETAT ANNUEL DES INDEMNITES BRUTES PERÇUES POUR L'ANNEE 2023 PAR LES ELUS SIEGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 27 décembre 2019 dans ses articles 92 dernier alinéa et 93 relative à l'Engagement et à la Proximité ;

Vu le présent rapport ;

Après en avoir délibéré,

- **PREND CONNAISSANCE** de l'état annuel des indemnités brutes perçues pour l'année 2023 par les élus siégeant au conseil municipal, présenté sous forme de tableau récapitulatif par ordre alphabétique :

Nom de l'élu	Fonctions	Montant brut annuel 2023 de l'indemnité
BARROS Pierre	Maire Président du SIFOMA Président du PIR Vice-président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France	48 278,47 €
BOURGUIGNON Cindy	Conseillère municipale déléguée	4 136,82 €
DUFUMIER Dominique	Maire-adjoint	8 760,30 €
ETHODET NKAKE Blaise Hervé	Maire-adjoint	8 760,30 €
HAESINGER Jacqueline	Maire-adjointe / Maire Conseillère communautaire	12 080,10 €
LEBER Florence	Maire-adjointe	8 760,30 €
LOLO Lauren	Conseillère municipale déléguée	4 136,82 €
LUCAS Christophe	Conseiller municipal	625,14 €
MAILLE Jean-Marie Léon	Maire-adjoint	7 436,47 €
MULLER Patrick	Maire-adjoint	8 760,30 €
NUNG Michel	Conseiller délégué Vice-Président du SIRESCO	13 237,86 €
QUIQUEMPOIS Gildas	Président du PIR Maire-Adjoint Conseiller délégué	5 031,16 €
SERRE Léonor	Maire-adjointe	8 760,30 €
SOLITUDE Jeanick	Maire-adjointe	8 760,30 €

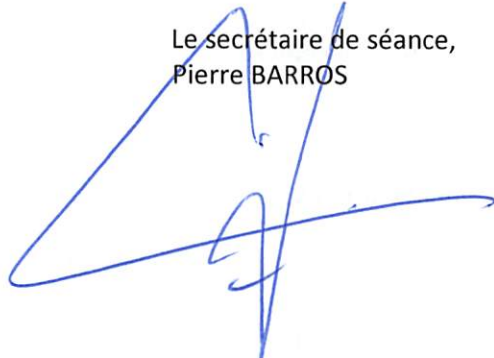
Le conseil prend acte.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



A blue circular official stamp of the commune of Foix is placed over the signature. The stamp contains the text 'Mairie de Foix' at the top, '95470' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a castle tower and a star.

Le secrétaire de séance,
Pierre BARROS



A large, stylized blue ink signature of Pierre Barros.